Déclaration liminaire / CAPD du 15 décembre 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs,

Avant de commencer mon propos, en lien avec ce qui nous réunit aujourd'hui, je voudrais insister sur le fait que vous avez en face de vous la représentation du premier degré telle que choisie par l'ensemble de nos collègues. Plus forte participation de l'académie, premier et second degré réuni. Plus de 57% pour le SNUipp-FSU là où la première liste dans les autres instances académiques n'atteint pas les 36%. Comprenez donc le poids de notre parole en toute circonstance.

Nous sommes ici pour étudier les recours de passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle.

Nous tenons tout d'abord à rappeler quelques points essentiels à nos yeux : le principe, la mécanique et les critères de ces promotions sont incohérents et indéfendables.

Ces promotions sont censées récompenser le mérite des personnels. Le mérite ! Une notion bien trop subjective et injuste. Qu'est-il évalué chez nos collègues ? Leur loyauté ? À des injonctions parfois abjectes ? Ou bien leur professionnalisme et leur capacité d'ingénierie au service de leurs élèves ? La réponse se situe quelque part entre les deux. Mais où ? C'est bien là le problème…

Et c'est pourquoi, nous revendiquons toujours, au SNUipp le passage automatique à l'ancienneté d'un échelon à l'autre au rythme le plus rapide avec un passage à la hors classe puis à la classe exceptionnelle en fin de carrière et ce pour tous les personnels. Un système qui fonctionne parfaitement pour le corps des inspecteurs et qu'il suffirait simplement de généraliser.

Dans ce contexte, nous appuierons bien évidemment tous les collègues qui s'inscriront dans une démarche de recours, tant nous ne supportons plus que les personnels enseignants soient à ce point dévalorisés.

Merci pour votre écoute.